FESTIVAL OF D' ARCHITECTURE

OTTAWA 2017

ARCHITECTURE 150

The Westin Ottawa
Ottawa (Ont.)
Du 24 au 26 mai 2017

PRÉSENTÉ PAR :

RAIC | IRAC
Architecture Canada

OAA
Ontario Association of Architects

APPEL DE PRÉSENTATIONS

Table des matières

3 Appel de propositions de présentations au Festival d'architecture 2017

4 Critères relatifs aux propositions d'activités de formation continue

4 Thèmes

4 Processus d'évaluation des propositions

5 Instructions et renseignements à l'intention des présentateurs

[PHOTO EN PAGE COUVERTURE] Ottawa, Ontario / Avec l'autorisation de Tourisme Ottawa

Appel de propositions de présentations au Festival d'architecture 2017

L'Institut royal d'architecture du Canada et la Ontario Association of Architects sollicitent des propositions de présentations de séances de formation continue pendant le Festival d'architecture qui se tiendra **du 24 au 26 mai 2017 à Ottawa (Ontario)**.

Le Festival de trois jours se tiendra sur le thème Architecture 150. En cette année de célébrations du 150e anniversaire de notre pays, nous prendrons une pause pour examiner le rôle de l'architecture dans la création de notre patrimoine bâti et l'expression de notre culture. L'architecture a des incidences profondes sur les individus. Elle donne forme aux bâtiments et aux collectivités qui sont les lieux de vie des Canadiens et elle reflète les valeurs de la société. Le travail des architectes est essentiel au bien-être, à la qualité de vie et à la prospérité économique des êtres humains. Les Canadiens apprécient de plus en plus le design, mais les architectes aimeraient que le grand public soit plus conscient de leur rôle. Les architectes ont les compétences et la créativité requises pour tenir compte des enjeux de société comme le changement climatique, la préparation aux catastrophes, le logement abordable et les collectivités où il fait bon vivre. Tout en consolidant l'héritage culturel des générations passées, comment pouvons-nous repositionner les architectes en tant que leaders du processus complexe de la création du cadre bâti tout en assurant le futur de nos villes?

On s'attend à ce que le Festival de 2017 attire un nombre record de délégués, car l'IRAC et l'OAA unissent leurs efforts pour créer un solide programme mobilisateur pour les architectes de tout le Canada et d'ailleurs dans le monde. Les organisateurs ont l'intention d'offrir des séances de formation de grande qualité qui comprennent un volet interactif, de l'information à jour et stimulante, des idées innovatrices et des discussions collectives.

Ne ratez pas cette occasion de contribuer à l'élaboration du contenu de cet événement exceptionnel et d'orienter le futur de l'architecture tout en réfléchissant à notre patrimoine et à notre passé culturel.

Critères relatifs aux propositions d'activités de formation continue

Thèmes

Les activités proposées doivent exposer clairement au moins quatre objectifs d'apprentissage qui apportent un niveau élevé de connaissances pertinentes à l'exercice de l'architecture et porter sur au moins un des domaines suivants :

- Aspects légaux et lois en vigueur
- Industrie
- Technologie du bâtiment
- Planification et conception
- Gestion de bureau et d'entreprise
- Gestion de projet (incluant les autres modes de réalisation de projet)
- Environnement, énergie et durabilité
- Intégration de la culture de l'architecture
- Sécurité, santé, accessibilité, protection contre l'incendie et économie d'énergie

Processus d'évaluation des propositions

Le Comité de la formation continue du Festival d'architecture examinera toutes les propositions et les évaluera selon les critères suivants :

- Clarté, actualité du contenu et pertinence pour la profession d'architecte;
- Pertinence par rapport au thème du Festival « **Architecture 150** »;
- Description claire des **quatre** objectifs d'apprentissage;
- Exhaustivité et exactitude de la proposition;
- Expérience antérieure de présentations à des architectes;
- Rémunération ou honoraires demandés (en sus des frais de déplacement et d'hébergement admissibles à un remboursement);
- Durée de la présentation et possibilité de l'inclure au programme du Festival. Les séances sont d'une durée de 1,5 heure et de 3 heures. Veuillez indiquer votre préférence dans votre proposition.

Instructions et renseignements à l'intention des présentateurs

1. Les propositions doivent être reçues au plus tard le **8 septembre 2016**, de préférence par voie électronique – veuillez les envoyer à : prof-dev@raic.org.

2. Une confirmation de réception sera transmise à la personne identifiée comme le premier présentateur dans la proposition (celui qui la soumet).

3. Toutes les communications relatives aux propositions qui comptent plus d'un présentateur seront envoyées au premier présentateur qui sera responsable d'acheminer les renseignements pertinents aux autres présentateurs, le cas échéant.

4. Le comité directeur du Festival se réserve le droit de faire la sélection finale.

5. En soumettant une proposition, le ou les présentateurs conviennent de présenter l'activité telle que proposée si elle est retenue.

6. En soumettant une proposition, le ou les présentateurs acceptent d'être enregistrés et possiblement diffusés en direct auprès du public et ils acceptent que leur présentation soit disponible ultérieurement pour les membres de l'IRAC et les délégués au Festival.

7. Toutes les propositions doivent comprendre une description précise de l'activité, telle qu'elle devra apparaître dans le programme final du Festival. Le comité du programme de formation continue du Festival se réserve le droit d'apporter des modifications aux résumés.

8. Nous avons prévu un modeste budget pour verser des honoraires minimes aux présentateurs qui le demandent. Toutefois, tous les présentateurs recevront des billets gratuits pour les activités sociales du congrès qui seront précisées dans leur entente. Les présentateurs qui sont également des membres de l'OAA ou de l'IRAC auront droit à une inscription gratuite à la formation continue pour la journée de leur choix.

   Les frais de déplacement et d'hébergement seront remboursés sur présentation d'un formulaire de remboursement des dépenses accompagné des reçus originaux et des cartes d'embarquement. Les dépenses remboursables sont les frais de déplacement en avion, train ou autobus, au tarif de classe économique, et en taxi, l'hôtel du Festival (max. de 2 nuits), ainsi que les repas et les frais accessoires jusqu'à concurrence de 80 $ par jour. **Si vous vous attendez à recevoir des honoraires en plus du remboursement de ces dépenses, veuillez l'indiquer dans votre proposition.** Ces avantages ne sont offerts qu'à un maximum de deux présentateurs par séance.

9. Sur demande, de l'équipement audiovisuel et autre seront fournis aux présentateurs, par exemple des vidéoprojecteurs, des écrans, des tableaux de conférences, des lecteurs de DVD et l'accès à l'Internet. Tout l'équipement doit être confirmé et préapprouvé.

10. Les présentateurs sont invités à soumettre des rapports sommaires et des copies de leurs présentations ou de leur documentation en vue d'une publication éventuelle après le Festival sur le site de l'IRAC.

11. Les salles de formation sont généralement aménagées en style salle de classe pouvant accueillir de 80 à 140 participants.

12. Le comité du programme de formation continue du Festival peut accepter plus d'une présentation d'un même proposant. Cette décision sera prise au cas par cas, selon le nombre de propositions reçues et l'éventail de sujets soumis.

13. En soumettant une proposition de présentation, le ou les présentateurs acceptent de se soumettre à une évaluation, car les délégués du Festival sont invités à évaluer chaque séance à laquelle ils assistent. Un sommaire des résultats de l'évaluation sera transmis au premier présentateur de chaque séance.

Obtenir le formulaire de proposition d'une présentation